

LC2

CAPACITES DU CANDIDAT¹

A – Identification de l'acheteur public

Établissement public consulaire

Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL)

Autorité compétente : Monsieur le président, Thomas MOUTAME

B – Objet de la consultation

Prestations de communication

C – Identification du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

(En cas de candidature d'un groupement d'entreprises, **chaque membre** de celui-ci remplira un LC2 pour ce qui le concerne.)

➤ **Nom commercial et dénomination sociale du candidat :**

➔

➤ **Numéro TAHITI (ou RIDET ou SIRET) :**

➤ **Adresse courriel de contact :**

➔

Conformément aux termes du règlement de la consultation (*) relatives au dossier de candidature à présenter, le candidat¹ (individuel ou membre d'un groupement) déclare ou fournit les renseignements identifiés dans les rubriques ci-après :

¹ Il peut s'agir d'un candidat individuel, du membre d'un groupement ou, le cas échéant, d'un sous-traitant.

D - Capacités financières² du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

D.1 – Chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché :

- Chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché / du lot, sur les *trois* derniers exercices disponibles :

Année (*)	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires relatif à l'objet : ☐ du marché ☐ du lot n°..... (**) (en XPF)			

(*) L'acheteur public est invité à vérifier et remettre à jour les exercices demandés en fonction de la date de lancement de sa consultation.

(**) En cas d'allotissement, le candidat précise le n° du lot auquel il soumissionne.

S'il présente des offres pour plusieurs lots, le candidat ajoute et renseigne autant de lignes que de lots auxquels il soumissionne.



Pour les entreprises nouvellement créées : joindre un justificatif de la date de création de l'entreprise et :

- renseigner les tableaux **D1** et **D2** sur les seuls exercices (années) effectivement disponibles ;
- en cas de création dans l'année en cours (à la date limite de réception des dossiers de candidature et d'offres³), joindre une **déclaration appropriée de banque(s)**⁴ ou une **attestation d'assurance pour les risques professionnels**⁵.

D.2 - Assurance pour les risques professionnels

- L'acheteur public demande une assurance pour les risques professionnels :

☐ OUI

➤ le candidat **doit fournir une attestation d'assurance en cours de validité** dans son dossier de candidature.

E - Capacités techniques⁶ du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

E.1 – Liste des principales fournitures ou des principaux services : (sans objet en marché de travaux)

- Liste des *principales* fournitures ou des *principaux* services effectués au cours des trois dernières années :

Année (*)	2022	2023	2024
Pour chaque année indiquée, le candidat atteste fournir la liste correspondante (**)	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON

(*) L'acheteur public est invité à vérifier et à remettre à jour les années demandées en fonction de la date de lancement de sa consultation.

(**) Le candidat barre ou supprime la mention inutile et fournit les éléments demandés.



1° La liste fournie doit indiquer le **montant**, la **date** et le **destinataire** public ou privé.

2° Les livraisons ou les prestations de services sont **prouvées par des attestations** du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat, annexées au présent document.

F – Effectifs du candidat

F.1 – Effectifs moyens annuels :

² Article A 233-1 du CPMP.

³ Date limite de réception des dossiers de candidature pour les procédures restreintes.

⁴ Il s'agit d'un document permettant de démontrer la crédibilité financière d'un candidat ne disposant pas de chiffre d'affaires sur des exercices antérieurs du fait de sa création récente. La forme de ce document est libre.

⁵ Cette attestation a ici encore pour but de démontrer la crédibilité financière d'un candidat en prouvant qu'il pourra supporter financièrement les risques liés à l'exercice de son activité.

⁶ Article A 233-2 du CPMP.

➤ **Effectifs moyens annuels sur les trois dernières années :**

Année (*)	2022	2023	2024
Effectifs moyens annuels (**)			

(*) L'acheteur public est invité à vérifier et à remettre à jour les années demandées en fonction de la date de lancement de sa consultation.

(**) Le candidat complète le tableau.

F.2 – Importance du personnel d'encadrement :

➤ **Importance de l'encadrement sur les trois dernières années :**

Année (*)	2022	2023	2024
Nombre de personnels d'encadrement (**)			

(*) L'acheteur public est invité à vérifier et à remettre à jour les années demandées en fonction de la date de lancement de sa consultation.

(**) Le candidat complète le tableau.

G – Autres renseignements relatifs à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat (le cas échéant)

L'acheteur public récapitule ci-dessous les autres renseignements ou pièces demandé(e)s, en application des articles A 233-1⁷ et A 233-2⁸, dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fourni(e)s, en annexe du présent document, par le candidat (individuel ou membre du groupement) pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

Cadre réservé à l'acheteur public	Cadre réservé au candidat « Check-list » des éléments fournis
Autres renseignements ou pièces demandé(e)s	
1° Devis détaillé	☐ OUI
2°	☐ OUI
3°	☐ OUI
4°	☐ OUI
5°	☐ OUI
6°	☐ OUI

I - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat s'appuie pour présenter sa candidature

 Rubrique à renseigner uniquement dans l'hypothèse où le candidat (individuel ou membre d'un groupement) **s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique**, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article LP 233-2 du CPMP.

➤ **Désignation du (des) opérateur(s) (*) :**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque opérateur économique, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'adresse de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro TAHITI.]

➔

➔

➔ (...)

➤ **Nature du lien juridique : (sous-traitance, filiale, société-mère° ...) :**

(*Joindre, pour chaque opérateur économique, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans les documents de la consultation.

Le candidat (individuel ou membre d'un groupement) sera tenu d'apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre sous la forme par exemple d'un engagement écrit émanant d'une personne ayant la capacité à engager l'opérateur économique concerné.

Lorsque le candidat présente son sous-traitant au moment du dépôt de son offre, le candidat peut utiliser le modèle de déclaration de sous-traitance LC4 comprenant les mentions exigées par l'article LP 421-3.

⁷ Par exemple : bilans ou extraits de bilans [...] (Cf. art. A233-1, 3°)

⁸ Par exemple : Indication des titres d'études et professionnels, équipement technique, certificats de qualification professionnelles, échantillons, etc.